



Résidence Autonomie

Référencée par **DAC Somme** — Département de la Somme, 80

 Édition : 12 janvier 2026  Mise à jour : 21 juillet 2026  Version 4

Informations générales

Type de dispositif : Hébergement / Logement

Parcours concernés

Gériatrie et maladies neurodégénératives



Mission

Contexte missions

La résidence autonomie propose un hébergement collectif en logements privatifs à des personnes âgées autonomes ou en légère perte d'autonomie. Elle offre des services collectifs tels que restauration, animation, et aide administrative, favorisant le lien social et la prévention de la perte d'autonomie.

Liste des missions

- Fournir un logement privatif sécurisé et adapté
- Assurer des services de restauration et blanchisserie
- Garantir la sécurité des résidents avec surveillance et téléassistance
- Organiser des animations pour maintenir le lien social
- Offrir un accompagnement administratif aux résidents
- Favoriser la prévention de la perte d'autonomie via un suivi régulier
- Maintenir un cadre de vie indépendant et non médicalisé
- Collaborer avec les familles pour le bien-être des résidents
- Proposer un cadre sécurisé avec un personnel qualifié non médicalisé
- Permettre l'accueil des couples en respectant l'autonomie individuelle
- Gérer les relations avec les aidants et accompagner leur rôle
- Prévenir l'isolement social par des activités collectives

En synthèse

Les résidences autonomie permettent aux seniors autonomes ou légèrement dépendants de vivre dans un environnement sécurisé avec des services collectifs essentiels. Elles favorisent le maintien de l'autonomie et la qualité de vie tout en offrant un cadre convivial et animé.

Contraintes

L'accès est réservé principalement aux personnes de plus de 60 ans et autonomes (GIR 5-6). Les personnes très dépendantes ne sont pas admises. Le nombre de places est limité et nécessite souvent une démarche préalable. Les coûts sont à la charge de l'usager mais des aides financières peuvent être sollicitées.



Conditions d'accès

Accord préalable administratif :

Selon étude du dossier

Critère d'âge :

Plus de 60 ans requis, dérogations possibles pour moins de 60 ans ou personnes en situation de handicap dans certains cas spécifiques.

Niveau d'autonomie :

Autonomie niveau GIR 5 ou 6, personnes très dépendantes exclues



Besoins couverts

Accompagnement social et administratif

- Accompagnement administratif / social

Accueil, orientation, évaluation, suivi

- Information / Orientation vers aides / soins

Formation, sensibilisation, prévention

- Activités de prévention

Vie quotidienne au domicile

- Activités récréatives et animation
- Aide à la mise en place d'aides humaines
- Aide à la mise en place de téléassistance
- Aide au maintien de lien social
- Information et orientation des usagers



Modalités

Modalités d'intervention

Ateliers / groupes

En structure médico-sociale

Modalités de saisine

Saisine directe



Formulaires d'accès

- Dossier d'admission à remplir et retourner à l'établissement concerné.
- Signature d'un contrat de séjour précisant les prestations, tarifs et règles de fonctionnement.
- Exemple de dossier disponible auprès des établissements
- Pour plus d'informations et documents spécifiques, contacter directement la résidence souhaitée.



Territoire d'intervention

Territoire : Départemental



Financement

Des aides financières peuvent également être mobilisées via les caisses de retraite ou des mutuelles selon la situation de l'utilisateur.

Reste à charge usager : Oui

Aides au financement

Autre

CAF

Caisse de Retraite

Conseil Départemental



Annuaire lié

- <https://www.pour-les-personnes-agees.gouv.fr/annuaire-residences-autonomie/somme-80>
- <https://www.somme.fr/services/seniors/accueil-familial-et-etablissements/les-etablissements-daccueil/>

Informations à titre indicatif. Données mises à jour le **21 juillet 2026**. Vérifiez auprès de l'organisme avant toute démarche.

Conformément au RGPD, certaines coordonnées personnelles ne sont pas affichées publiquement.

À PROPOS



Cairnova, édité par Alémiane

Cairnova est la plateforme propulsée par **Alémiane** qui aide les **Dispositifs d'Appui à la Coordination (DAC)** à structurer et partager leur offre territoriale d'accompagnement social, médico-social et sanitaire.

Réservée aux professionnels du parcours de santé : coordinateurs, contributeurs et partenaires institutionnels.

Alémiane conçoit des solutions numériques au service du parcours humain. Notre mission : faciliter l'accès aux dispositifs d'aide pour les personnes et leurs aidants, en équipant les DAC d'outils simples, performants et conformes au RGPD.

✉ jfpiat@alemiane.fr

🌐 alemiane.fr



DAC Somme

Présentation

Le Dispositif d'Appui à la Coordination (DAC) de la Somme, porté par l'association Appui Santé Somme, accompagne les parcours de santé complexes sur l'ensemble du département. Il intervient auprès des professionnels de santé, sociaux et médico-sociaux pour évaluer les situations, orienter vers les bonnes ressources et coordonner les intervenants — quel que soit l'âge, la pathologie ou le handicap de la personne accompagnée. Son objectif : favoriser le maintien à domicile, assurer la continuité des soins et soulager patients comme aidants face à des parcours souvent complexes. Basé à Amiens, avec des antennes à Abbeville et Montdidier, le DAC s'appuie sur une équipe pluridisciplinaire (infirmiers, travailleurs sociaux, coordinateurs, psychologues, médecins) qui vient en appui des acteurs de terrain, sans jamais s'y substituer.

Coordonnées

- Amiens (siège) : 354 boulevard de Beauvillé – 80000 Amiens
- Abbeville : 26-28 rue de l'Hôtel Dieu – 80100 Abbeville
- Téléphone : 03 65 89 09 19
- Mail : contact-dac@appuisantesomme.fr



Plateforme **Cairnova** propulsée par **Alémiane**.

Fiche référencée par **DAC Somme**.

Cette fiche est aussi disponible en ligne : <https://www.cairnova.fr/espace-documentaire/dac-somme/residence-autonomie>

Scanner pour accéder à la fiche en ligne

Plateforme Cairnova propulsée par Alémiane

